

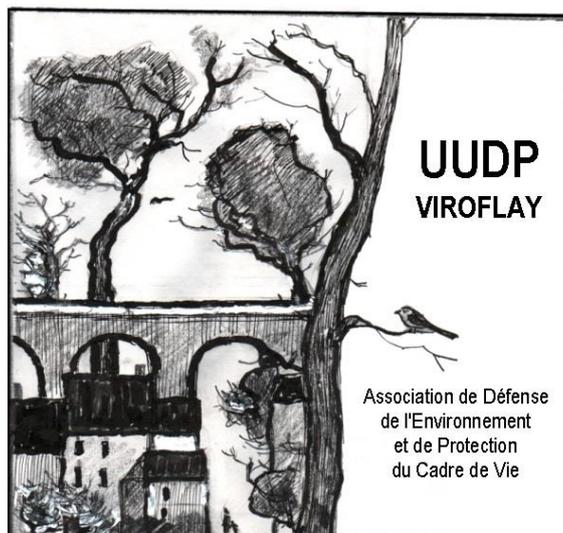
# UUDP-VIROFLAY

## Association de Défense de l'Environnement et de Protection du Cadre de Vie

Association n°4641 déclarée le 27/01/1962 (loi 1901),  
agrée selon l'art. L-121.8 du code de l'Urbanisme (Arrêté préfectoral du 23/11/1984)

\*\*\*

Siège social : 27 rue Costes et Bellonte - 78220 Viroflay  
Correspondance : 4 rue du Colonel Fabien- 78220 Viroflay  
Tél : 01 30 24 32 57 - CCP : 18 808 75 K Paris  
Site Internet : [www.uudpviroflay.fr](http://www.uudpviroflay.fr) et Mail : [contact@uudpviroflay.fr](mailto:contact@uudpviroflay.fr)



## Rapport des actions de l'UUDP-Viroflay pendant l'année 2020 et le début de 2021

## **Bilan de l'année 2020 –Rapport Moral**

L'année qui vient de s'écouler a été vraiment « anormale » pour toutes les Associations et, en particulier, la Notre. Nous n'avons pas pu tenir notre Assemblée Générale qui était prévue le 28 avril ni même distribuer notre bulletin qui aurait dû inviter à cette Assemblée Générale !!! Cela a perturbé notre bilan financier car seuls 42 adhérents ont versé leur cotisation pour un montant total de 722 €.

Malheureusement, il en est de même pour l'Assemblée Générale de 2021 qui avait été envisagée ce mois de mars pendant lequel, malheureusement, les salles de réunion de Viroflay sont toujours fermées.

Nous ne distribuerons pas, cette année, notre bulletin dans toutes les boîtes à lettres accessibles de la ville, mais seulement ce « Bilan » à nos adhérents actuels et même anciens.

\*\*\*\*\*

En début d'année 2020, avant les élections municipales, l'UUDP avait envoyé un questionnaire aux trois têtes de liste qui étaient en présence. Monsieur le Maire, qui a été réélu, nous avait répondu positivement sur les différents sujets concernant notre Environnement et notre Cadre de Vie à Viroflay. Les thèmes principaux concernaient :

- La qualité de l'environnement : air, bruit, antennes relais.
- La qualité de vie : disponibilité de la police municipale, nettoyage des rues.
- La circulation et le stationnement : radars pédagogiques, limitations de vitesse, plans de circulation pour le partage de la rue, sentes piétonnes, pistes cyclables et garages à vélos, éclairage des rues.
- L'urbanisme : éviter la suppression d'arbres magnifiques, réduire l'emprise au sol pour garder la possibilité d'arbres de pleine terre, tenir compte des nappes phréatiques.

A la rentrée de septembre, l'UUDP a demandé et obtenu un rendez-vous avec Monsieur Olier, adjoint chargé de l'aménagement de l'espace public, pour lui préciser ce que nous attendions de la Municipalité. Nous avons ensuite demandé un rendez-vous avec Monsieur le Maire qu'il nous a accordé le 20 janvier dernier pour lequel un compte-rendu a été établi et diffusé à tous les adhérents UUDP soit par mail, soit sur papier.

**Depuis le début de l'année 2021**, l'évolution des projets en cours dans notre commune nous a apporté des questions présentées par les habitants des quartiers concernés.

Le plus touché est celui autour de **la gare Chaville/Vélizy** où la mise en accessibilité des quais pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite) a amené beaucoup de bruit et des travaux de nuit pour maintenir la circulation des trains RER dans la journée. Des consignes avaient cependant été données par la SNCF pour essayer de minimiser ces nuisances, comme pour la gare R.G. Par ailleurs, des promoteurs se sont précipités pour construire rue de Jouy et rue Arthur Petit ce qui va, à terme, changer complètement le quartier. L'UUDP a insisté pour bien prendre en compte les risques pouvant être apportés aux constructions existantes, en particulier les nappes phréatiques.

Pour **la rue Hippolyte Maze**, elle aussi a complètement changé d'aspect, nous regrettons la disparition de villas en meulière, mais aussi que certains appartements nouveaux soient vraiment très proches des voies SNCF qui possèdent une circulation importante de trains. Dans cette rue, un nouveau projet devrait voir le jour prochainement sur les terrains de l'ancienne école SNCF quand les travaux d'accessibilité des PMR à la gare RG seront terminés. Tous ces travaux ont aussi, par le bruit qu'ils ont causé, usé les nerfs de certains des riverains.

De son côté, **l'avenue du Général Leclerc** est en pleine mutation, certains secteurs plus ou moins vétustes avaient besoin d'une rénovation.

Des projets ont été accordés d'une part dans la prolongation de l'avenue **Chaumette** et d'autre part **autour de la Place de la Fête** où un nouvel immeuble sera vendu en BRS (Bail Réel Solidaire) c'est-à-dire sans achat du foncier, il est prévu au 4 avenue de Versailles.

La ville a acquis la maison forestière de la rue de Jouy et y envisage un projet de « ferme urbaine » qui reste à définir.

Actuellement, la ville prépare, avec des Associations (dont l'UUDP) et des particuliers qui se sont manifestés, **un plan vélo dans Viroflay** qui doit apporter la sécurité aux pistes cyclables et aux parkings à vélos, mais aussi permettre de partager équitablement la rue entre ses divers utilisateurs. Le même problème se pose aux chavillois, surtout pour la RD 910. A Viroflay, principalement, une piste cyclable est à prévoir sur l'avenue du Général

Leclerc ainsi que le long du bois de Meudon, pour celle-ci des discussions sont en cours entre VGP et l'ONF.

L'UUDP a été consultée par la Municipalité sur des projets d'implantation de **nouvelles antennes relais pour la téléphonie mobile**. Nous avons pu obtenir le refus pour des antennes que Free voulait installer derrière la bibliothèque dans le creux de la vallée du Marivel ce qui aurait impacté directement les habitants du coteau voisin. D'autres antennes sont prévues sur le pylône près du cimetière, nous avons demandé que des mesures des ondes électromagnétiques soient effectuées après leur mise en service.

\*\*\*\*\*

### Correspondants de Quartier

M. BASSEZ André	4, rue du Colonel Fabien
M. BOURGUELLE Gérard	22, rue Chanzy
M. CONSTANTIN Jean	30, rue Jean Rey
Mme DEJARDIN Clotilde	21, rue Raphaël Corby
Mme DUPUIS Pascale	3, rue Gabriel Péri
Mme GEOFFROY Monique	16, rue Faidherbe
M. HELLARD Sylvain	25 rue Galliéni
Mme LUSSIEZ Martine	3, rue Arthur Petit
M. MILLET Bruno	5 av. du Général Gouraud
Mme PACHOT Christine	13 rue James Linard
Mme QUANDALLE Pierrette	40, rue Jean Rey
Mme REBIFFE Thérèse	7, rue Nicolas Nicquet
M. VARNIER Cyril	2 rue des Marais

\*\*\*\*\*

### Cotisations UUDP pour l'année 2021

La cotisation annuelle est de **8 €** pour les **sympathisants**,  
**12 €** pour les **membres adhérents**,  
à partir de **20 €** pour les **membres bienfaiteurs**.

Elle peut être versée soit à votre correspondant de quartier soit au Président de l'Association, au 4 rue du Colonel Fabien à Viroflay.

L'UUDP-Viroflay est un organisme d'intérêt général au sens du code général des impôts. Les cotisations et dons sont déductibles des revenus déclarés. Une attestation fiscale sera remise pour tout versement **égal ou supérieur à 12 €**.

### Bulletin d'adhésion (1) ou de renouvellement (1) - Année 2021

Nom.....Prénom.....courriel.....

Adresse.....

soutient l'action de l'UUDP et verse sa cotisation de..... €, le .....2021

à l'ordre de « l'UUDP-Viroflay » par chèque bancaire(1), chèque postal(1), en espèces(1).

(1): rayer les mentions inutiles